



## Problème de Surendettement

Par **grimlin06**, le **29/07/2015** à **13:45**

Bonjour

Le 24 mars 2015, le TI de Nice finalisait et mettait en place les mesures recommandées de mon surendettement avec un échéancier sur 84 mois de 825 €/mois et effacement partiel, au bout de 4 années et après de longues négociations avec une de mes créancières qui était mon ancienne amie et bien décidé à ne rien me céder.

Au mois de Mai 2015, je perds mon emploi, suite au fait que, en parallèle de l'instruction par le tribunal, cette dernière, après avoir menacé de me nuire par tous moyens si je ne prenais pas un crédit pour la rembourser vu que la procédure prenait trop de temps, est à l'origine de cette perte d'emploi.

Comme je n'étais pas considéré comme salarié, je ne touche plus aucun revenu depuis le 1er juillet, j'ai été obligé de déposer un dossier à la BDF, qui me harcèle de fournir tous les documents, justificatifs et justifications sans tenir compte des attendus du tribunal et des éléments du dossier, et du non respect de cette créancière de ne pas me causer souci.

Je suis au bout du rouleau, alors que je ne demandais qu'à respecter les mesures qui m'étaient imposées.

Bien évidemment ce fut la première à m'envoyer les huissiers pour me saisir, bloquer mon compte qui est vide  
SVP que puis je faire pour me sortir de ce tunnel dont je ne vois plus la fin

A vous lire